GRAND CONSEIL **Q 4099-A**
de la République et canton de Genève

POST TENEBRAS LUX

Date de dépôt : 19 novembre 2025

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite de Diane Barbier-Mueller : Charge administrative liée aux questions écrites – quelle ampleur réelle ?

En date du 26 septembre 2025, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

Les questions écrites, ordinaires ou urgentes, constituent un instrument légitime du travail parlementaire et un droit des députées et députés. Elles permettent d'obtenir des précisions du Conseil d'Etat sur des sujets d'actualité, de préparer un objet parlementaire avec des éléments chiffrés et précis et d'assurer un suivi démocratique de certaines actions.

Un article du Temps en décembre 2022 avait recensé plus de 1000 questions déposées au cours d'une législature. La session du mois d'août 2025 ne laisse pas présager des temps plus calmes pour la présente législature, avec une vingtaine de questions déposées, dont certaines comportent jusqu'à 17 (!) sous-questions, soit un total de 84 sous-questions, et une vingtaine de réponses reçues.

Bien que le bien-fondé de cet outil dans l'exercice de notre démocratie ne soit pas à démontrer, sa multiplication entraîne une charge croissante pour l'administration cantonale. La préparation des réponses nécessite la mobilisation de nombreux services, la recherche d'informations détaillées et la coordination interdépartementale, ce qui peut détourner des ressources significatives de l'action quotidienne.

Ainsi, toutes les questions sont-elles vraiment pertinentes et nécessaires, sachant que certaines portent à plusieurs reprises sur les mêmes sujets lors de sessions successives ? Les questions urgentes le sont-elles réellement ? Les groupes assument-ils pleinement leur responsabilité en veillant à poser

des questions parcimonieuses et nécessaires ? Toutes ces interrogations m'ont conduite à déposer la présente question écrite.

Afin d'évaluer cette charge de manière transparente et objective, le Conseil d'Etat est prié de répondre aux questions suivantes :

1. ***Combien de questions écrites (ordinaires et urgentes) ont été déposées depuis le début de la législature actuelle ?***
2. ***Quelle est la répartition de ces dépôts par groupes parlementaires et par députées et députés ?***
3. ***Combien de ces questions ont été jugées redondantes (même sujet déjà traité dans une autre question) ?***
4. ***Quelle est l'estimation du temps de travail administratif nécessaire pour préparer une réponse (en moyenne par question et au total par session) ?***
5. ***Quel est le nombre estimé d'équivalents temps plein (ETP) que représente cette activité sur une année ?***
6. ***Le Conseil d'Etat dispose-t-il de mesures pour rationaliser le traitement des questions récurrentes ou très similaires ?***

L'auteure remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat (et ses services) de la réponse qu'il apportera.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat remercie l'auteure de la question et vous prie de trouver ci-après ses réponses.

Du 12 mai 2023 au 31 octobre 2025, votre parlement a transmis 555 questions à notre gouvernement, à savoir 375 questions écrites urgentes (QUE) et 180 questions écrites ordinaires (Q).

Recensement du nombre de questions par députée ou député et/ou parti politique

Le tableau suivant recense et classe les groupes parlementaires en fonction du nombre de questions posées (Q et QUE). Nous avons recensé 124 députées et députés qui ont déposé une question écrite au Conseil d'Etat. Ce chiffre de 124 prend en compte les changements de membres du parlement qui sont intervenus depuis le 1er mai 2023.

Parti	Nombre de députées et députés	Nombre de QUE	Nombre de Q	Total (QUE + Q)
Mouvement citoyen genevois (MCG)	16	113	13	126
Parti socialiste (PS)	21	52	57	109
Les Vert·e·s (Ve)	19	58	47	105
Union démocratique du centre (UDC)	15	65	6	71
Parti libéral-radical (PLR)	28	30	31	61
Libertés et justice sociale (LJS)	13	32	13	45
Le Centre (LC)	11	25	10	35
Indépendant	1	0	3	3
TOTAL	**124**	**375**	**180**	**555**

Les 3 partis politiques qui rédigent et transmettent le plus de questions au gouvernement depuis le début de cette législature sont le MCG, le PS et les Vert·e·s. Ces 3 groupes posent plus de 61% de l'ensemble des questions.

Le tableau ci-après recense, par membre du parlement, toutes les QUE et les Q transmises au Conseil d'Etat depuis le 12 mai 2023, date de la première session de votre Conseil de la législature en cours.

Nom de la députée / du député	Parti	Nombre de QUE	Nombre de Q	Total (QUE + Q)
Sebastian Aeschbach	PLR	0	0	0
Murat-Julian Alder	PLR	0	3	3
Masha Alimi	LJS	2	4	6
Michael Andersen	UDC	17	2	19
Thierry Arn	LC	0	0	0
Lara Atassi	Ve	2	0	2
Darius Azarpey	PLR	0	5	5
François Baertschi	MCG	15	3	18
Stefan Balaban	LJS	3	2	5
Alexis Barbey	PLR	0	0	0
Diane Barbier-Mueller	PLR	1	1	2
*Antoine Barde**	*PLR*	*1*	*0*	*1*
Céline Bartolomucci	Ve	3	5	8
Dilara Bayrak	Ve	5	1	6
Jacques Béné	PLR	2	0	2
Patricia Bidaux	LC	5	0	5
Jacques Blondin	LC	3	0	3
Sophie Bobillier	Ve	3	7	10
Thomas Bruchez	PS	3	2	5
Oriana Brücker	PS	0	0	0
Natacha Buffet-Desfayes	PLR	2	1	3
Rémy Burri	PLR	0	0	0
*Boris Calame**	*Indép.*	*0*	*3*	*3*

Nom de la députée / du député	Parti	Nombre de QUE	Nombre de Q	Total (QUE + Q)
Vincent Canonica	LJS	1	1	2
Grégoire Carasso	PS	0	11	11
Anne Carron	LC	0	1	1
Gilbert Catelain	UDC	2	0	2
Thierry Cerutti	MCG	24	2	26
Alia Chaker Mangeat	LC	1	0	1
Marjorie de Chastonay	Ve	9	0	9
Pierre Conne	PLR	0	9	9
Jennifer Conti	PS	1	0	1
Sophie Demaurex	PS	1	0	1
Emmanuel Deonna	PS	0	0	0
Sébastien Desfayes	LC	7	0	7
Clarisse Di Rosa	Ve	0	0	0
Patrick Dimier	MCG	0	0	0
Florian Dugerdil	UDC	1	0	1
Lionel Dugerdil	UDC	3	0	3
Raphaël Dunand	LJS	3	0	3
Pierre Eckert	Ve	6	2	8
François Erard	LC	0	1	1
Diego Esteban	PS	1	6	7
Marc Falquet	UDC	0	0	0
Jean-Louis Fazio	LJS	6	3	9
Ayari Félix Beltrametti	Ve	0	0	0
Leonard Ferati	PS	6	1	7
Emilie Fernandez	Ve	0	1	1
Joëlle Fiss	PLR	1	1	2
Stéphane Florey	UDC	7	0	7
Christian Flury	MCG	0	0	0

Nom de la députée / du député	Parti	Nombre de QUE	Nombre de Q	Total (QUE + Q)
Stéphane Fontaine	MCG	0	0	0
Sami Gashi	MCG	1	0	1
Adrien Genecand	PLR	1	3	4
Alexandre Grünig	LJS	0	0	0
Jean-Marc Guinchard	LC	3	3	6
Angèle-Marie Habiyakare	Ve	2	1	3
Christo Ivanov	UDC	19	0	19
Arber Jahija	MCG	13	0	13
Jacques Jeannerat	LJS	5	0	5
Cédric Jeanneret	Ve	2	4	6
Matthieu Jotterand	PS	8	13	21
Jacklean Kalibala	PS	3	5	8
Véronique Kämpfen	PLR	0	0	0
Uzma Khamis Vannini	Ve	0	0	0
Gabrielle Le Goff	MCG	7	0	7
Patrick Lussi	UDC	1	0	1
Laura Mach	Ve	2	0	2
Amar Madani	MCG	5	1	6
Danièle Magnin	MCG	1	0	1
Yves Magnin	LC	1	0	1
Caroline Marti	PS	2	0	2
David Martin	Ve	2	0	2
Yves de Matteis	Ve	1	0	1
Christina Meissner	LC	4	0	4
Guy Mettan	UDC	4	2	6
Philippe Meyer	PLR	1	1	2
Cyril Mizrahi	PS	1	0	1
Fabienne Monbaron	PLR	0	1	1

Nom de la députée / du député	Parti	Nombre de QUE	Nombre de Q	Total (QUE + Q)
Julien Nicolet-dit-Félix	Ve	5	6	11
Pierre Nicollier	PLR	6	2	8
Yves Nidegger	UDC	4	0	4
Daniel Noël	UDC	2	0	2
Thierry Oppikofer	PLR	4	1	5
Xhevrie Osmani	PS	3	0	3
Jean-Pierre Pasquier	PLR	1	0	1
Léo Peterschmitt	Ve	6	7	13
André Pfeffer	UDC	4	0	4
Sandro Pistis	MCG	3	0	3
Francine de Planta	PLR	0	0	0
Charles Poncet	UDC / Indép.	1	2	3
Julien Ramu	UDC	0	0	0
Caroline Renold	PS	2	8	10
Jean-Charles Rielle	PS	0	0	0
Ana Roch	MCG	5	2	7
Philippe de Rougemont	Ve	5	6	11
Frédéric Saenger	LJS	1	0	1
Romain de Sainte Marie	PS	2	0	2
Skender Salihi	MCG	27	1	28
Djawed Sangdel	LJS	1	1	2
Marc Saudan	LJS	4	0	4
Souheil Sayegh	LC	1	5	6
Vincent Schaller	UDC	0	0	0
Charles Selleger	LJS	1	1	2
Alexandre de Senarclens	PLR	0	0	0
Laurent Seydoux	LJS	1	1	2
Geoffray Sirolli	PLR	1	1	2

Nom de la députée / du député	Parti	Nombre de QUE	Nombre de Q	Total (QUE + Q)
Gabriela Sonderegger	MCG	2	1	3
Daniel Sormanni	MCG	3	0	3
Léna Strasser	PS	3	3	6
Vincent Subilia	PLR	3	0	3
Francisco Taboada	LJS	4	0	4
Sylvain Thévoz	PS	10	10	20
Celine van Till	PLR	5	1	6
Jean-Pierre Tombola	PS	6	0	6
Louise Trottet	Ve	5	7	12
Pascal Uehlinger	PLR	0	0	0
Nicole Valiquer Grecuccio	PS	2	1	3
Alberto Velasco	PS	1	0	1
Jean-Marie Voumard	MCG	4	0	4
Thomas Wenger	PS	0	0	0
François Wolfisberg	PLR	0	0	0
Céline Zuber-Roy	PLR	1	1	2
Yvan Zweifel	PLR	0	0	0
TOTAUX		**375**	**180**	**555**

** Ils ne sont plus membres du parlement dans cette législature, cependant leurs questions ont été déposées avant le 30 avril 2023, date de la prestation de serment du Grand Conseil pour la législature 2023-2028.*

Les tableaux suivants recensent les personnes qui envoient le plus de QUE (a) et celles qui transmettent le plus de Q (b).

a) Nombre total de QUE – Indication des premières entrées :

Nom de la députée / du député	Parti	Nombre de QUE
Skender Salihi	MCG	27
Thierry Cerutti	MCG	24
Christo Ivanov	UDC	19
Michael Andersen	UDC	17
François Baertschi	MCG	15
Arber Jahija	MCG	13
Sylvain Thévoz	PS	10
Marjorie de Chastonay	Ve	9
Matthieu Jotterand	PS	8
Sébastien Desfayes	LC	7
Stéphane Florey	UDC	7
Gabrielle Le Goff	MCG	7

Les députés qui posent le plus de QUE au Conseil d'Etat sont Skender Salihi (MCG), Thierry Cerutti (MCG) et Christo Ivanov (UDC).

b) Nombre total de Q – Indication des premières entrées :

Nom de la députée / du député	Parti	Nombre de Q
Matthieu Jotterand	PS	13
Grégoire Carasso	PS	11
Sylvain Thévoz	PS	10
Pierre Conne	PLR	9
Caroline Renold	PS	8
Sophie Bobillier	Ve	7
Léo Peterschmitt	Ve	7
Louise Trottet	Ve	7

Diego Esteban	PS	6
Philippe de Rougemont	Ve	6
Julien Nicolet-dit-Félix	Ve	6

Les députés Matthieu Jotterand (PS), Grégoire Carasso (PS) et Sylvain Thévoz (PS) sont ceux qui posent le plus de Q au gouvernement.

Il ressort de cette analyse que la Q est l'outil privilégié par les membres du PS alors que la QUE est plus utilisée par les 2 partis (MCG et UDC) qui ne sont actuellement pas représentés au sein du gouvernement.

Nombre de questions posées par parti politique par rapport au poids parlementaire

La fréquence du nombre de questions posées ne correspond pas forcément au poids que représente chaque groupe parlementaire. Certains partis politiques sont plus actifs et posent plus de questions que leur poids réel alors que d'autres en posent moins.

Les partis politiques qui posent plus de questions par rapport à leurs poids parlementaires sont :

– le MCG, qui dispose de 14 sièges, soit 14% des membres du parlement, et pose 22,8% des questions transmises au gouvernement;
– les Vert·e·s, qui disposent de 15 sièges, soit 15% des membres du Grand Conseil, et adressent au Conseil d'Etat 19% des questions recensées;
– le PS, qui compte 18 sièges, soit 18% de l'hémicycle, et qui émet 19,8% des questions au gouvernement.

L'UDC, qui compte 12 membres, soit 12% du parlement, a adressé pendant la période analysée 12,9% des questions au gouvernement, correspondant pratiquement à leur poids parlementaire.

Les partis politiques qui posent le moins de questions par rapport à leurs poids parlementaires sont :

– le PLR, qui compte 22 sièges, soit 22% du Grand Conseil, et adresse 11,1% des questions au gouvernement;
– LJS compte quant à lui 10 sièges et envoie 8,2% des questions;
– Le Centre, qui dispose de 9 sièges et qui pose 6,3% des questions.

Thèmes

Certains thèmes sont récurrents dans les questions posées, voire identiques. Par exemple, la QUE 1898 a été close sans réponse du Conseil d'Etat car il s'agissait en réalité de la même question et du même texte que la QUE 1846 adressée à la fin de de la précédente législature.

Pour le reste, bien que les thèmes soient similaires, les questions ne sont généralement pas identiques dans leurs demandes et leurs formulations.

Travail requis pour répondre aux questions posées

L'estimation du temps de rédaction est dépendant de plusieurs facteurs, à savoir tout d'abord non seulement le sujet, mais également le nombre de sous-questions qui peut se monter à plus d'une dizaine dans certains objets renvoyés. Depuis le mois de janvier 2025, votre parlement a adressé 114 QUE au Conseil d'Etat[1]. 59,6% des QUE adressées comportent jusqu'à 4 sous-questions et 40,3% des QUE posées comptent de 5 à 31 sous-questions[2]. La QUE 2175, qui annonce 17 sous-questions, en contient en réalité 31.

A titre indicatif, la réponse à la Q 4099 a représenté plus de 22 heures de recherches et d'analyses. On peut estimer à environ 10 heures en moyenne le temps de rédaction et d'administration cumulé pour chaque réponse à une Q ou QUE. Cela revient à un total estimatif de 3750 heures de travail dédiées par l'administration pour répondre auxdites questions du Grand Conseil, équivalant à 468 jours de travail. Sans nier le rôle démocratique joué par les Q et QUE, le Conseil d'Etat attire l'attention des députées et députés sur les ressources conséquentes que cela engendre. Les QUE peuvent en outre nécessiter un travail de coordination interdépartemental avant l'adoption formelle de la réponse par le Conseil d'Etat, ce qui constitue une tâche chronophage.

Lorsque le Conseil d'Etat estime avoir déjà répondu en tout ou en partie à une question qui lui est adressée, il fait généralement référence à sa précédente réponse en mentionnant le numéro de la question concernée. Cela lui permet de rationaliser ses réponses pour des questions qui portent sur des objets similaires pour lesquels il a déjà apporté une réponse.

---

[1] Comptabilisation jusqu'au 31 octobre 2025.

[2] Il y a une QUE qui compte 12 sous-questions, une autre 13 et une autre 15 (à savoir la QUE 2257, qui a été envoyée le 31 octobre 2025).

Notre Conseil profite de cette réponse pour saluer l'usage plus fréquent qui est fait de la Q à la place de la QUE dans le cadre de la législature actuelle. Cela lui permet de fournir au Grand Conseil des réponses adaptées aux questions posées en disposant du temps nécessaire pour le faire. Il relève cependant que la QUE est encore fréquemment utilisée pour des questions qui ne semblent pas toujours avoir un caractère urgent.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :	Le président :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI	Thierry APOTHÉLOZ